

Biosécurité dans les élevages bovins français : représentations et attentes des éleveurs

Biosecurity in French cattle farms: attitudes and expectations of farmers

MOUNAIX B., THIRION M., DAVID. V. (1)

(1) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris, France.

INTRODUCTION

La biosécurité est une « approche stratégique et intégrée visant à analyser et à gérer les risques pesant sur la vie et la santé des personnes, des animaux et des plantes » (FAO, 2007). La biosécurité apparaît comme un enjeu d'avenir pour les éleveurs, pierre d'angle du nouveau projet de règlement européen sur la santé animale, et un point clé du plan EcoAntibio2017. Pour aider les éleveurs de bovins à mieux gérer la biosécurité, il importe de comprendre leurs représentations des risques sanitaires et les déterminants de leur mise en œuvre des mesures de maîtrise, pour leur proposer des solutions adaptées et pratiques. Plusieurs projets français ont permis de décrire les pratiques de biosécurité des éleveurs de bovins (par exemple le projet SANCRE, Frappat et al, 2012). C'est l'objet de ce travail, réalisé en 2014 dans le cadre du plan EcoAntibio2017, de compléter ces informations en explorant les représentations des éleveurs au regard de leurs pratiques de biosécurité, et leur attentes, pour identifier des leviers possibles de progrès.

1. MATERIEL ET METHODES

45 entretiens individuels en face à face ont été réalisés dans 4 régions entre avril et juin 2014 pour interroger les éleveurs de bovins (laitiers ou allaitants) sur leurs représentations de la biosécurité, et sur les marges de progrès qu'ils identifiaient : les améliorations possibles, les moteurs et les obstacles éventuels à la mise en œuvre de meilleures pratiques. En fin de questionnaire, les éleveurs étaient interrogés sur leur compréhension du mot « biosécurité » et sur leur priorisation des principaux types de mesures de gestion de la biosécurité, et des principales catégories de freins ou de motivations à maîtriser la biosécurité. La biosécurité externe concerne les mesures pour prévenir l'introduction de maladies dans le troupeau, la biosécurité interne inclut les mesures pour contrôler la diffusion des maladies dans le troupeau.

2. RESULTATS

2.1. LA BIOSECURITE EXTERNE : MIEUX PERÇUE ET MIEUX APPLIQUEE QUE LA BIOSECURITE INTERNE

Bien qu'ayant de bonnes connaissances théoriques des principaux risques sanitaires encourus par les troupeaux de bovins, les mesures de biosécurité les mieux perçues concernent la gestion des mouvements d'animaux, considérée comme primordiale par 29 % des éleveurs enquêtés, et classée parmi les 3 plus importantes par 57 % d'entre eux. Cependant, les mesures décrites concernent surtout les maladies réglementées, notamment le contrôle du statut sanitaire des animaux achetés. L'homogénéité des pratiques de surveillance et de dépistage à l'échelle du territoire (éleveurs et négoce) est alors considérée comme le principal déterminant de leur efficacité, et la principale marge de progrès : la qualité du contrôle des statuts sanitaires est en effet considérée comme hétérogène par la majorité des éleveurs interrogés qui indiquent que leurs bonnes pratiques peuvent être mises en péril par les mauvaises pratiques d'autres éleveurs ou opérateurs. Les éleveurs sont conscients des risques liés aux contacts directs entre troupeaux mais la gestion de ce risque est considérée comme primordiale par seulement 8 % d'entre eux, les mesures de maîtrise étant perçues comme difficiles à mettre en œuvre, par exemple pour empêcher les contacts entre troupeaux au pâturage, ou pour isoler en quarantaine les animaux ayant participé à un concours. De façon générale,

les enjeux de la biosécurité interne sont perçus comme moins importants, le troupeau étant considéré comme une entité en équilibre sanitaire, sauf pour ce qui concerne la gestion des animaux malades qui est considérée comme primordiale pour 22 % des éleveurs, et parmi les 3 mesures les plus importantes pour 63 % d'entre eux. Malgré tout, les recommandations paraissent difficiles à appliquer, notamment l'aménagement d'une infirmerie isolée. La marche en avant se heurte à une mauvaise perception des risques liés aux contaminations entre catégories d'animaux, et est classée en dernier par 56 % des répondants. Enfin, les mesures d'hygiène des intervenants (utilisation d'un pédiluve par exemple) sont classées au-delà du 3^{ème} rang par 82 % des répondants et les éleveurs reconnaissent que ce sujet est difficile à aborder avec certains intervenants. Ces constats sont partagés quel que soit le type de production, et même lorsque les jeunes (veaux ou génisses) ne sont pas logés dans le même bâtiment que les animaux en production, ce qui pourrait être considéré comme une situation favorable à des pratiques de biosécurité (marche en avant, changement de tenue, lavage des bottes ...).

2.2. POUR S'AMELIORER : DES MESURES GENERALES PLUTOT QU'UN PLAN DE BIOSECURITE

Parmi les attentes exprimées par les éleveurs pour améliorer la biosécurité, 39 % des éleveurs préféreraient la recommandation d'un panel limité de mesures qui permettent de maîtriser plusieurs types de pathogènes. Une minorité d'entre eux (3 %) seraient intéressés par des plans de biosécurité adaptés à leur situation ou permettant de choisir les mesures à appliquer. Les éleveurs sont partagés sur les plans de lutte ciblés contre une maladie : 27 % y sont favorables tout en considérant qu'ils ne motivent pas à en faire plus que ce qui est prévu dans le plan, alors que 4,5 % pensent qu'ils sont le premier pas pour faire mieux.

3. DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette étude confirme à l'échelle de 4 régions une partie des représentations identifiées chez des éleveurs de l'Ouest (Frappat et al., 2012), mais présente deux différences importantes : l'amélioration des pratiques et l'information reposent plus sur le partage d'expérience avec les pairs et sur des moyens d'information libre, par exemple internet, que sur les vétérinaires et les conseillers sanitaires ; la présence dans l'exploitation d'un atelier d'élevage nécessitant des mesures plus strictes de biosécurité (porc ou volaille) ne prédispose pas à plus de pratiques de biosécurité dans l'atelier bovin. Par ailleurs, la mise en œuvre de meilleures pratiques se heurte d'abord à des freins techniques et liés à l'organisation du travail et assez peu à des freins économiques directs. Les motivations à la biosécurité sont par contre économiques pour limiter les pertes en cas de problème sanitaire. Les éleveurs enquêtés ont par ailleurs confirmé leur relative méconnaissance du mot « biosécurité » due notamment à son caractère relativement nouveau en élevage bovin. Il existe un besoin d'information à destination directe des éleveurs de bovins et de solutions pratiques adaptées. Cette étude a été donc complétée par une enquête internet en cours à destination des vétérinaires pour identifier des solutions pratiques de biosécurité mises en œuvre dans les élevages de bovins (résultats disponibles fin 2015).

Remerciements aux GDS et GTV ayant participé à l'étude.

FAO, 2007. www.fao.org

Frappat et al., 2012. Renc. Rech. Ruminants, 19 : 141